

REPUBLICQUE FRANÇAISE	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2022.06.34 Du 6 décembre 2022
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-deux, le 6 décembre, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 30 novembre 2022, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
<p style="text-align: center;">VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD</p>  <p style="text-align: center;">La Celle Saint-Cloud</p>	<p>Objet : Tarifs de l'activité Aquabike et Aquatraining</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin-left: auto; margin-right: auto;"> <p>Acte de réception en préfecture 078-217801265-20221206-DEL2022-06-34-DE. Date de télétransmission : 14/12/2022 Date de réception préfecture : 14/12/2022</p> </div>	
<p>SECRETAIRE DE SEANCE : HELENE ALEXANDRIDIS</p>	<p>Vu le Code général des collectivités territoriales,</p>	
<p>EN EXERCICE : 35 PRESENTS : 28 POUVOIRS : 5 VOTANTS : 33</p>	<p>Vu la délibération n°2022.03.11 du 14 avril 2022, fixant les tarifs des entrées piscine, dont les tarifs pour l'activité Aquabike,</p>	
<p>POUR : 31 ABSTENTIONS : 2</p>	<p>Considérant que le nombre de séances pour l'activité Aquabike du second semestre 2022-2023 sera réduit de 2 séances en raison de la fermeture de la piscine pour travaux au mois de mars 2023,</p>	
<p style="text-align: center;">PRESENTS <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE</p>	<p>Considérant qu'il convient d'adapter le tarif de cette activité en conséquence,</p>	
<p style="text-align: center;"><u>Les Maires-adjoints</u></p> <p>Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Dominique PAGES Richard LEJEUNE</p>	<p>Considérant qu'une nouvelle activité Aquatraining sera également proposée sur ce même second semestre 2022-2023 et au même tarif que l'activité Aquabike,</p> <p>Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE des membres présents et représentés, Abstentions : 2 - M.P. DELAIGUE, O. BLANCHARD</p>	
<p style="text-align: center;"><u>Les Conseillers</u></p> <p>Mohamed KASMI Naïma CONTE EL ALAMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Vincent POUYET Pierre QUIGNON-FLEURET Laurent DUFOUR Olivier GONZALEZ Juliette DECAUDIN Jean-François BARATON Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH</p>	<p>DECIDE :</p> <p>D'appliquer pour le second semestre de l'année scolaire 2022-2023, le tarif piscine « Forfait individuel semestriel Aquabike ou Aquatraining » d'un montant de 175€ pour les cellois (à la place de 200€ voté en avril) et de 215€ pour les non-cellois (à la place de 245,50€). Ce tarif comprend une séance hebdomadaire de 40mn hors vacances scolaires, jours fériés et fermetures techniques.</p> <p><i>La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.</i></p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-end; margin-top: 20px;"> <div data-bbox="523 1749 956 2018" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Acte rendu exécutoire en vertu de son Dépôt en Préfecture le 16/12/22 et de sa publication le 16/12/22</p> <p style="text-align: center;">Le Maire Par déléguation  Aurélie BELLOIR Directrice Pôle Relations aux Citoyens</p> </div> <div data-bbox="1082 1749 1476 1944" style="text-align: right;"> <p>Pour extrait conforme au registre Le Maire,  Olivier DELAPORTE</p> </div> </div>	
<p>ABSENTS EXCUSES : PIERRE QUIGNON-FLEURET OLIVIER GONZALEZ</p>		

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
FRANÇOISE ALBOUY A VALERIE
LABORDE
NATHALIE PEYRON A SOPHIE
TRINIAC
JULIETTE DECAUDIN A SYLVIE
D'ESTEVE
CARMEN OJEDA-COLLET A JEAN-
FRANÇOIS BARATON
STEPHANE MICHEL A JEAN-FRANÇOIS
THOMAS